



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 1 JUILLET 2024**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-44 DU 01-07

FINANCES : ADMISSION EN NON-VALEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que les services du Trésor Public sont chargés du recouvrement des créances pour le compte de la commune.

Pour une de ces créances, le recouvrement s'est révélé infructueux et/ou le montant de celle-ci est inférieur au seuil minimum de poursuite.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'admission en non-valeur de cette créance figurant sur la liste jointe pour une valeur de 0.90 €.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'admission en non-valeur de cette créance.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance
Grégory WARY

Etriché, le 4 juillet 2024

Le Maire
David LAGLEYZE



Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le



ID : 049-214901324-20240701-DCM2024_44-DE



DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 10600 - ETRICHE

N° de la liste : 6236710415

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BAUGE EN ANJOU, le 22 mai 2024
TRILLOT Denis

Le Comptable Public

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,90 €	0,90
6542	0,00 €	
Total	0,90 €	0,90

A Etriche, le 06.07.2024
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 049-214901324-20240701-DCM2024_44-DE

Berger
Levrault



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BAUGE
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
SQUARE DU PONT DES FÉES
49150 BAUGE-EN-ANJOU

Centre des Finances publiques de BAUGE
Service de Gestion Comptable de BAUGE
7 Av Legoulz de la Boulaie
49150 BAUGE-EN -ANJOU
Téléphone : 02 41 89 14 63
Mél. : sgc.bauge@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Réception : du lundi au vendredi
8H30 à 12H00
ou sur rendez-vous
Standard téléphonique : du lundi au vendredi de
8H30 à 12H00 et 14H00 à 16H00
Affaire suivie par :
Téléphone : 02 41 89 14 63

MONSIEUR LE MAIRE

49330 ETRICHE

Baugé-en -Anjou, le 22 05 2024

Objet : Non-valeur- 0,90€
budget : Commune

Monsieur le Maire,

Veillez trouver ci joint un état récapitulatif d'Hélios des produits irrécouvrables pour un total de 0,90€.

Je vous remercie de bien vouloir porter cet état à la connaissance de l'assemblée délibérante dans les meilleurs délais et lui demander de se prononcer par délibération sur l'admission ou le refus de la non-valeur.

En cas d'admission en non-valeur de la ou des cotes proposées, il conviendra d'effectuer le mandatement (un mandat par liste) au compte 6541 après ouverture des crédits correspondants.

Je précise que toutes les diligences ont été effectuées et que les prochains versements pourront toujours être imputés sur le compte 7584

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Denis TRILLOT
Comptable public
Responsable du Service de Gestion Comptable
Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques



10600 - ETRICHE



Synthèse de la présentation en non-valeur

Arrêtées à la date du 21/05/2024

Numéro de la liste : 6236710415 - 1 Pièces présentées pour un montant de
Type de Liste : Non valeur

0,90

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier			
DIVERS	1	Pièces pour	0,90	
RA.R inférieur seuil poursuite	1	Pièces pour	0,90	
Tranches de montant				
Inférieur strictement à 100	1	Pièces pour	0,90	
Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	0	Pièces pour	0,00	
Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00	
Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00	
Exercice de P.E.C	1	Pièces pour	0,90	

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 049-214901324-20240701-DCM2024_44-DE



PIECE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRESENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
039-1		LENOGUE Denise	RAR inférieur seuil poursuite	300-DIVERS	6541	0,90			
		Total pour LENOGUE Denise				0,90			
		TOTAL DE LA LISTE				0,90			